Rapport Développement Durable 2016 de la ville d'Avignon

Loi n°2010 - 788 du 12 juillet 2010 (art.255)
Décret n°2011-687 du 17 juin 2011
Présenté au Conseil Municipal du 25 janvier 2017

AVIGNON
avignon.fr

❑ **Le rapport développement durable: contexte réglementaire et attendus**

❑ **Les finalités du développement durable et les éléments de démarche**

❑**Bilan synthétique des principales politiques publiques et actions internes menées pour chacune des finalités du développement durable**

1. **La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère**
2. **Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**
3. **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
4. **Epanouissement de tous les êtres humains**
5. **Des modes de production et de consommations responsables**

AVIGNON
avignon.fr

I-CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET ELEMENTS DE DEMARCHE

❑ Contexte réglementaire

Depuis la loi portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle 2), les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de produire un rapport sur la situation en matière de développement durable. **Cette obligation est détaillée dans le décret n°2011-687 du 17 juin 2011.**

Selon ce décret, le rapport développement durable doit décrire, **sous forme de synthèse**, la situation en matière de développement durable de la collectivité, au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement. **Nous présentons ici les principales actions** engagées par la ville en 2016 au regard :

- **des actions conduites au titre** de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et **des activités internes** de la collectivité ;

- **des politiques publiques**, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

- **des modes d'élaboration**, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes menés par la collectivité, à partir du "cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux".

L'intégration du développement durable : cinq finalités et cinq éléments de démarche L110-1 du code de l'environnement modifié par la loi Grenelle 2

Les cinq finalités

- **La lutte contre le changement climatique** et la protection de l'atmosphère
- **La préservation de la biodiversité**, la protection des milieux et des ressources
- **L'épanouissement de tous les êtres humains**
- **La cohésion sociale et la solidarité** entre territoires et entre générations
- Des dynamiques de développement suivant **des modes de production et de consommation responsables.**

Les *cinq «éléments de démarche »*

- **La participation** de la population et des acteurs locaux.
- L'organisation du **pilotage** : portage politique fort, mobilisation des services…
- La **transversalité** du questionnement et des réponses.
- **L'évaluation** par l'explicitation de ses objectifs stratégiques et des transformations attendues du territoire, qui doivent être mesurées.
- Une stratégie **d'amélioration continue** : ne jamais renoncer à agir.

La ville d'Avignon œuvre à intégrer les cinq éléments d'une démarche de développement durable dans ses projets, **en plaçant les avignonnais au cœur de ses décisions et en favorisant les initiatives citoyennes**.

- **La participation des acteurs:** En adoptant sa **charte de la démocratie locale**, la ville s'est dotée d'un **véritable outil de dialogue et de concertation avec la population**.
- **Le Pilotage** : **Un chef de projet** est désigné pour les projets transversaux au sein du pôle « modernisation».
- **La transversalité: Des comités techniques et de pilotage** sont mis en place pour suivre les principaux projets liés au développement durable. Il en est ainsi du projet TEPCV ou du Plan Climat de la ville.
- **Suivi et évaluation:** La ville **met en place les structures assurant le suivi et l'évaluation des projets municipaux**
- **Stratégie d'Amélioration Continue:**

La mission de suivi et d'évaluation de la politique environnementale est assurée au travers notamment le rapport développement durable annuel ou sous le contrôle du comité de suivi instauré dans le cadre du PCET ou de TEPCV. **Le bilan de ces projets est présenté chaque année au Conseil Municipal.**

I- LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

Les principaux enjeux Air/Energie/Climat

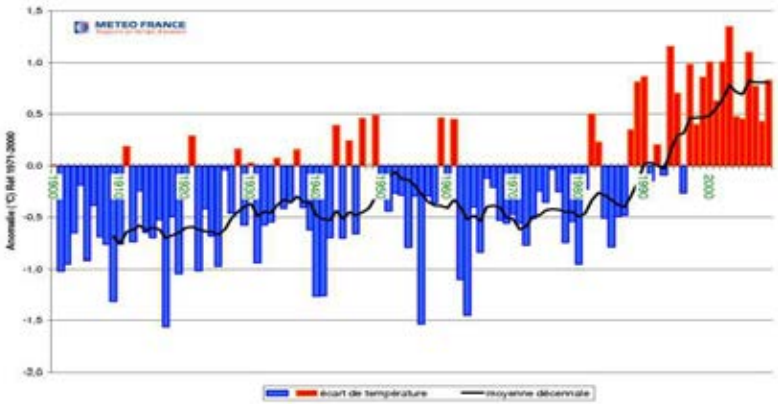

Le climat change et ce changement va se poursuivre.

Le renchérissement du coût des énergies reste prévisible.

Comparaison d'évolution du prix des énergie - Base 100 en 2006

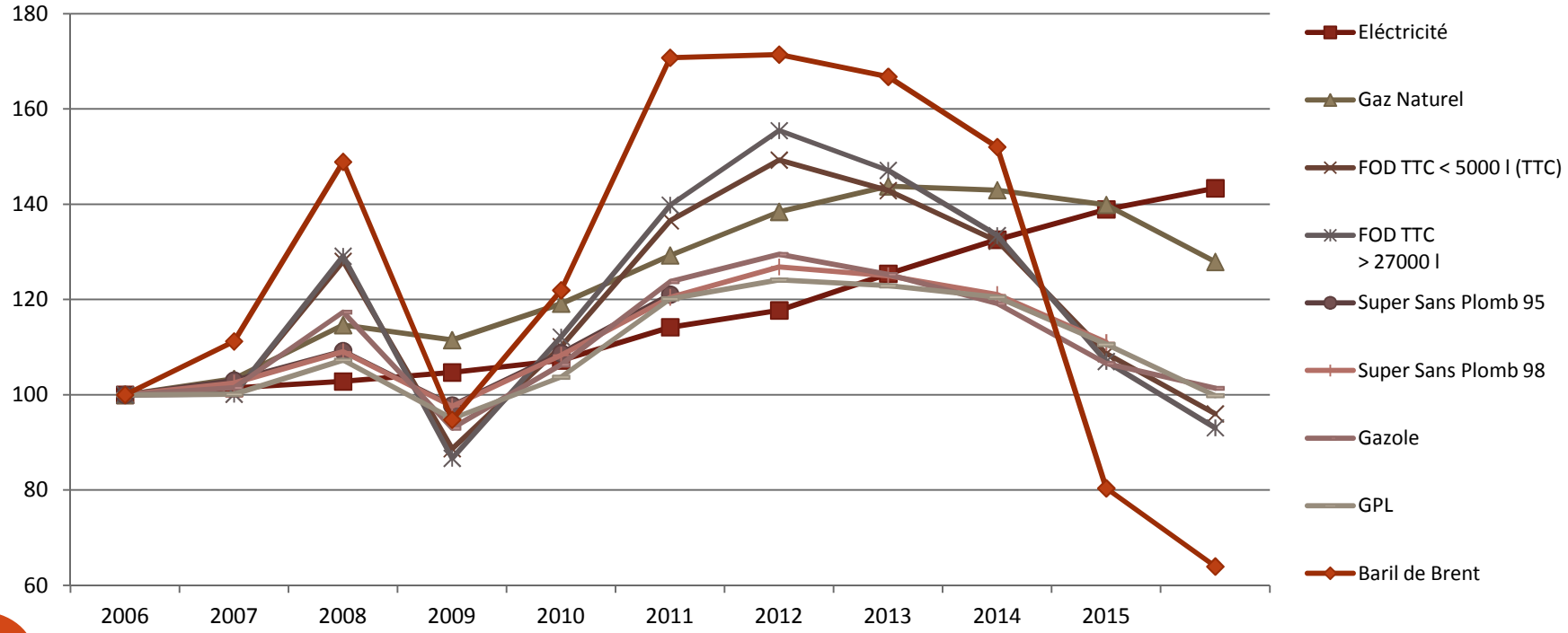

Source: ORECA PACA

Les principaux enjeux Air/Energie/Climat

En Vaucluse, le nombre d'alerte préfectoral « Vigilance pollution » reste conséquente, et c'est dans l'aire urbaine d'Avignon que l'indice d'exposition de la population à la pollution est le plus important.

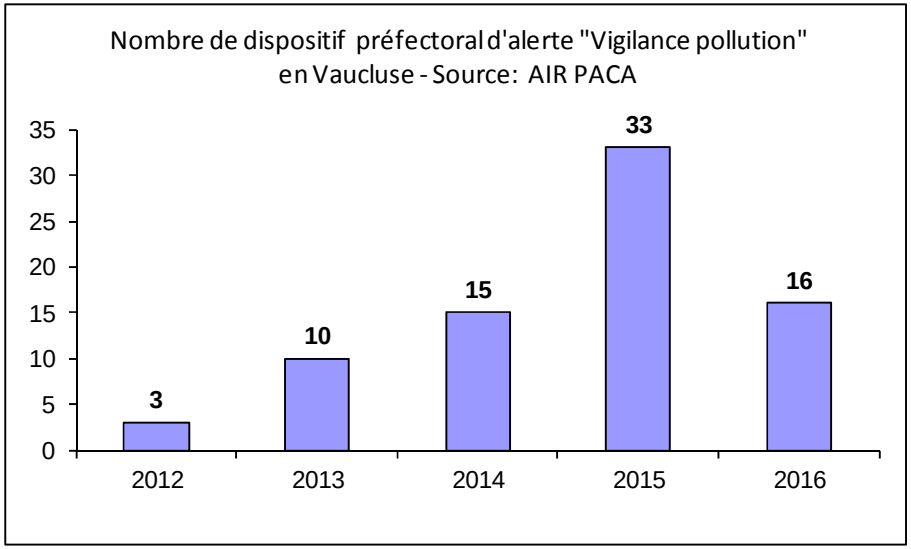

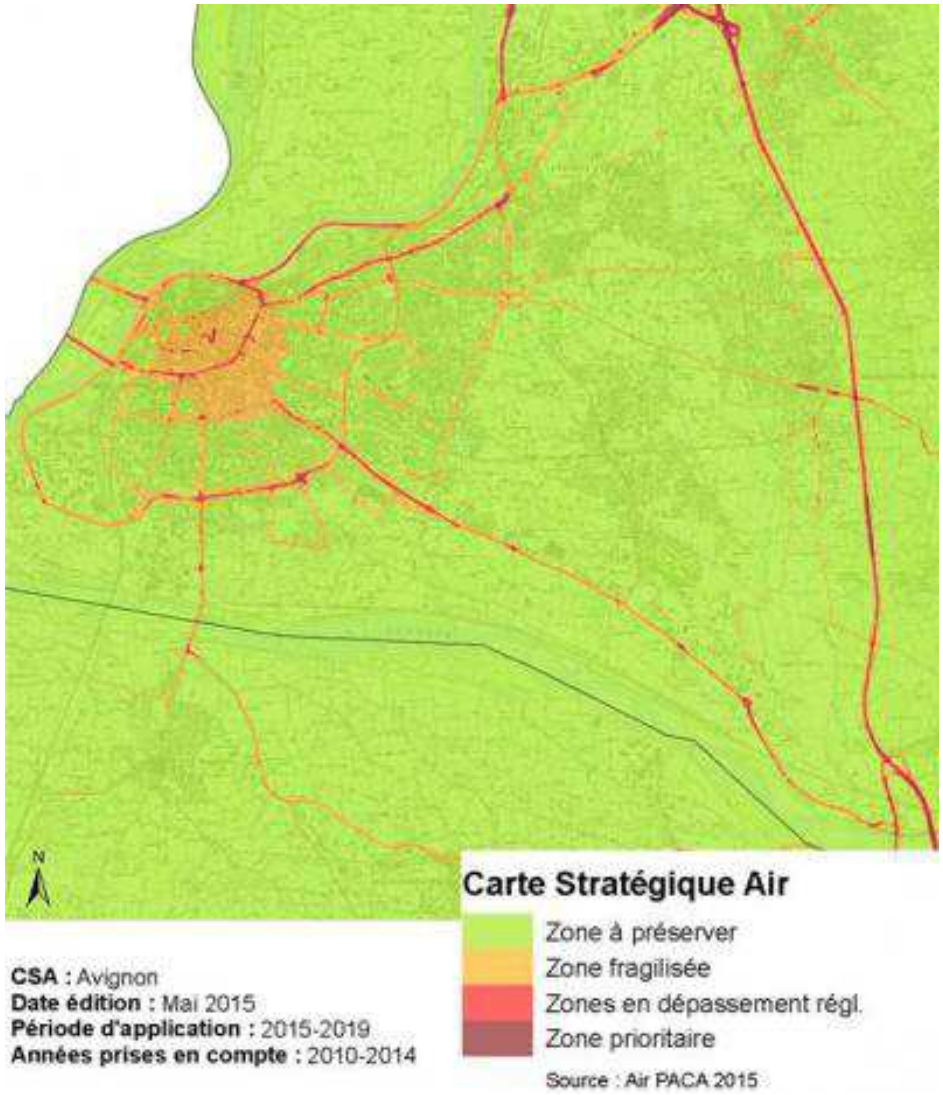

Surveillance de la qualité de l'air intérieur (QAI)

Rappel de la campagne de mesure 2015 de la QAI dans 40 crèches et maternelles de la ville

INDICE OBTENU		Nombres d'établissements
A+	Moyens d'aération très efficaces	1
A	Moyens d'aération efficaces	35
B	Moyens d'aération à améliorer	3
C	Moyens d'aération insuffisants	1

5 établissements non conformes et 3 à la QAI dégradée

Plan d'action engagé en 2016 autour de 3 axes:

1- Recherches de source d'émission de Formaldéhyde grâce à des capteurs .
2-Travaux pour remplacer les matériaux identifiés comme émetteurs
3- Mesures de polluants afin de contrôler les sites défectueux. Avec un bilan positif puisque **toutes les non conformités ont été levées avec une amélioration notable de la QAI dans tous les établissements.**

Enfin, l'échéance pour la mise en place de la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles primaires a été fixée au 1er janvier 2018. Dès 2016, et jusqu'en 2018, 30 écoles primaires de la Ville bénéficieront de cette surveillance.

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

- La ville d'Avignon a été confortée dans sa démarche de transition énergétique en faisant partie des lauréats **de la phase II de l'appel à projet national « Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte » (TEPCV).**

- Cette deuxième phase permettra d'agir:

  Sur les déplacements, en continuant à mailler la ville par des aménagements bas carbone

  Sur les bâtiments communaux, en renforçant l'efficacité énergétique du Musée Calvet et de la salle Polyvalente de Montfavet

  Sur le mix énergétique de la flotte de véhicules internes, en permettant l'achat de 37 véhicules électriques permettant de viser d'ici 2017/2018 un taux de véhicules propres de 20 %.

  Sur la mise en valeur de la biodiversité avec un projet d'Atlas de la Biodiversité communale

Ville Respirables en 5 ans

- La ville d'Avignon a été déclarée lauréate de l'appel à projet « **Villes respirables en 5 ans** » en présentant trois projets:

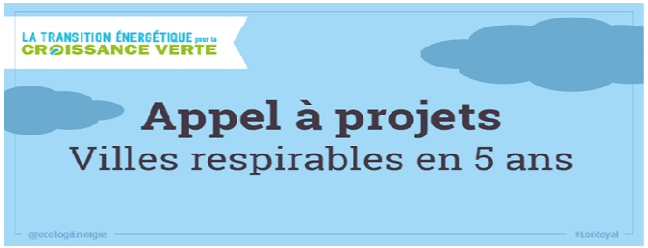

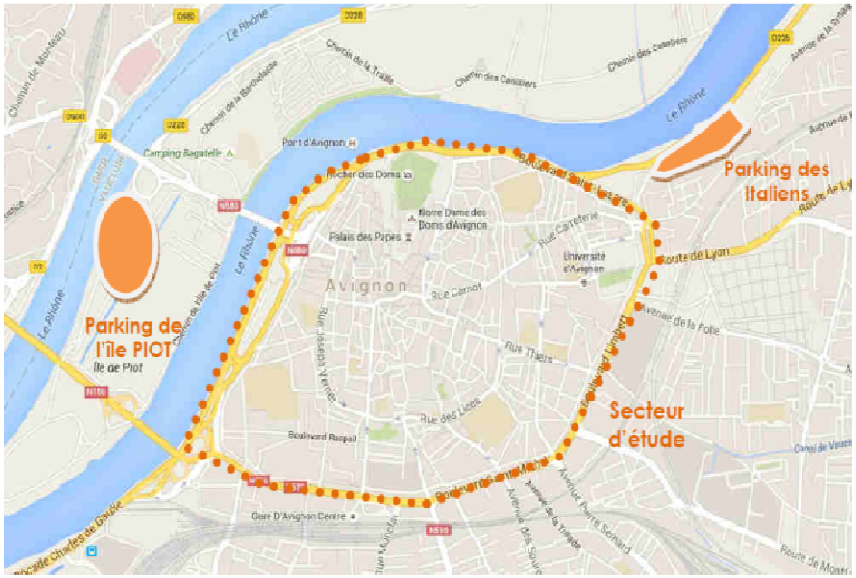

1- Une étude de préfiguration d'une Zone de Circulation Restreinte (ZCR) visant à étudier la faisabilité d'écarter les véhicules les plus polluants des zones urbaines les plus denses de la ville.

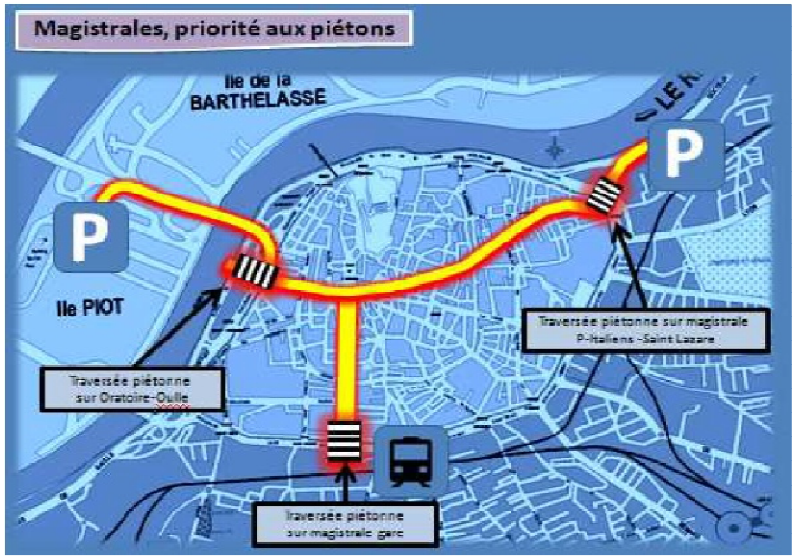

2- La mise en place de « magistrales piétonnes » aux principales entrées de ville, affirmant la légitimité du piéton dans les déplacements.

Ville Respirables en 5 ans

3- La poursuite de la migration de notre flotte de véhicules internes avec l'achat de 20 véhicules électriques supplémentaires par an entre 2018 et 2020.

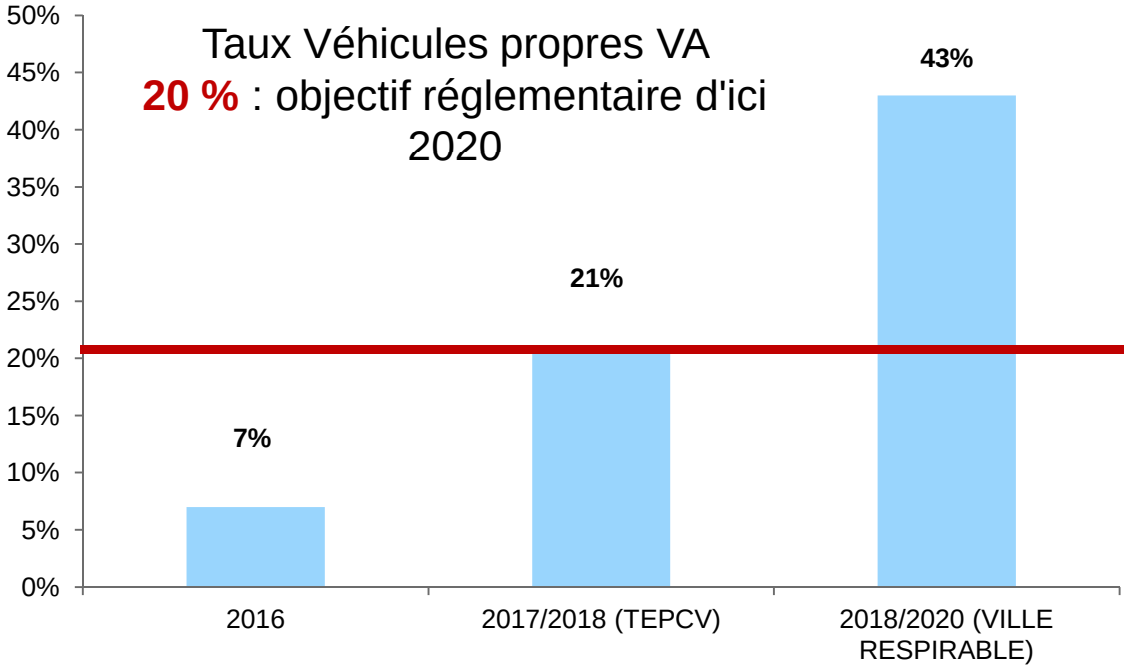

La ville d'Avignon a pour ambition d'atteindre l'objectif réglementaire dès 2017 et de dépasser le taux de 40 % de véhicules propres d'ici 2020.

Adoption d'un plan de développement des modes actifs

Un budget pluriannuel de 500 K€/an visant 10 axes stratégiques

- ❑ Rendre plus sûre la pratique de la marche et du vélo (**sécurité**)
- ❑ Faciliter l'usage des modes doux/actifs: développer l'offre de stationnement
- ❑ **Développement des réseaux** pour les piétons et les cyclistes
- ❑ Marquer le changement de politique par de grands projets symboliques : **tour des remparts**
- ❑ Accompagner les déplacements quotidiens : **sécuriser les déplacements vers l'école**
- ❑ **Encourager la pratique familiale et touristique**
- ❑ **Développer une économie** autour des modes doux/actifs
- ❑ Faire reconnaître les **bénéfices pour la santé**
- ❑ **Mobiliser les partenaires**, clés du succès

- ❑ Faire de la pédagogie avec des actions de **sensibilisation en milieu scolaire**

Les actions engagées en lien avec ce plan

Prolongement du chemin des canaux

Aménagement le long des remparts

Extension des aires piétonnes (exemple de la Place Saint Didier) ou lors du Festival

Multiplication des zones 30 kmh

Déploiement d'appuis vélo

Perspectives 2017 pour la mobilité durable

Engager trois actions prévues dans le Contrat Régional d'Equilibre Territorial (CRET)

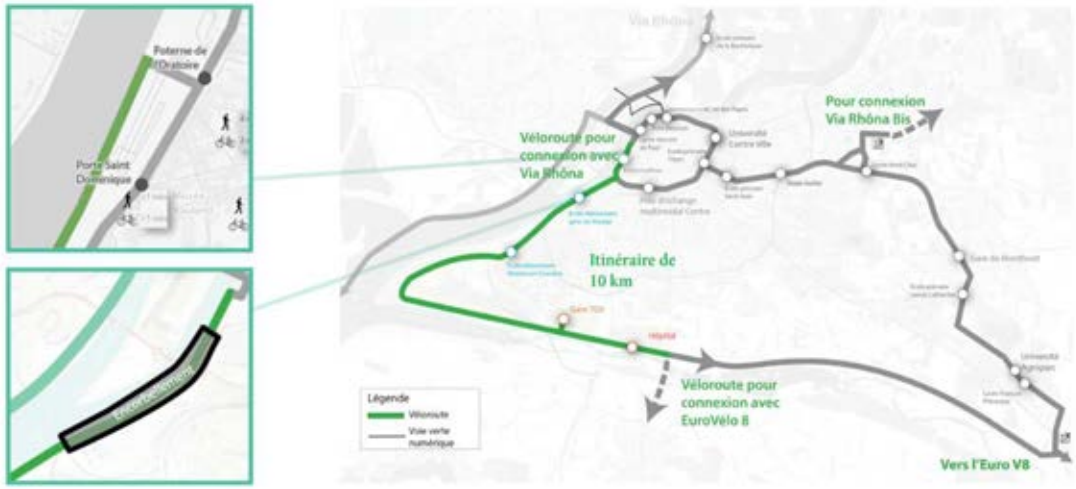

Relier le pont Daladier au pont de Rognonas

Relier le PEM au pôle universitaire

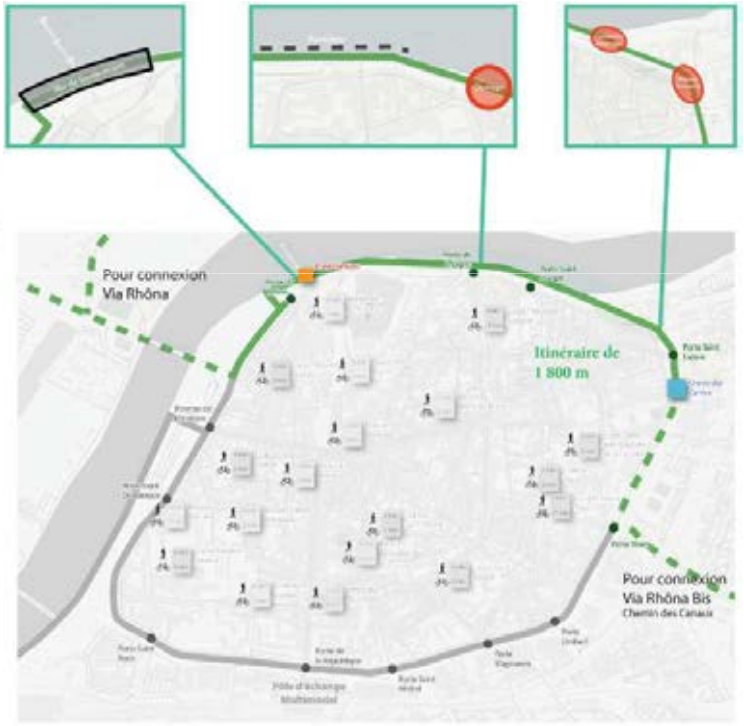

Aménager le nord des remparts

Maîtrise de la consommation et des coûts liés à la consommation énergétique de ses bâtiments.

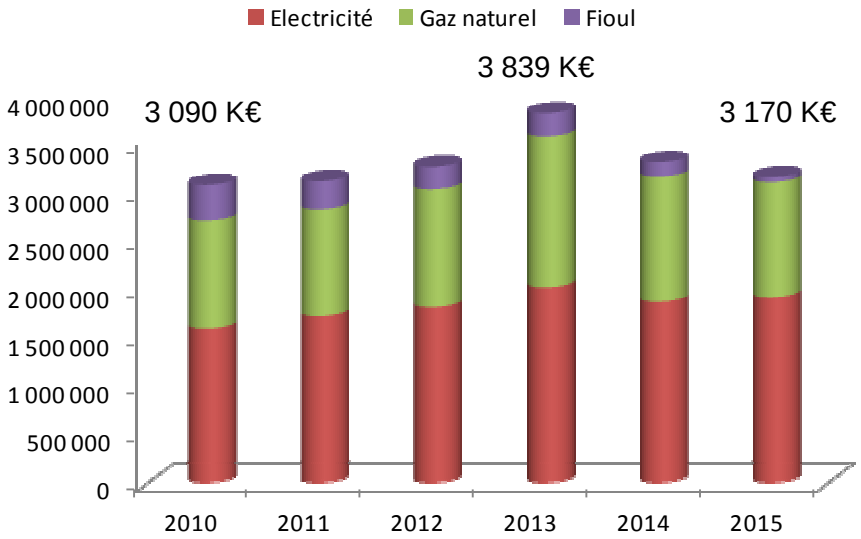

Dépenses en € /an

Baisse de plus de 15 % de la facture énergétique pour les bâtiments communaux depuis 2013, en passant de 3 839 K€ à 3 170 K€.

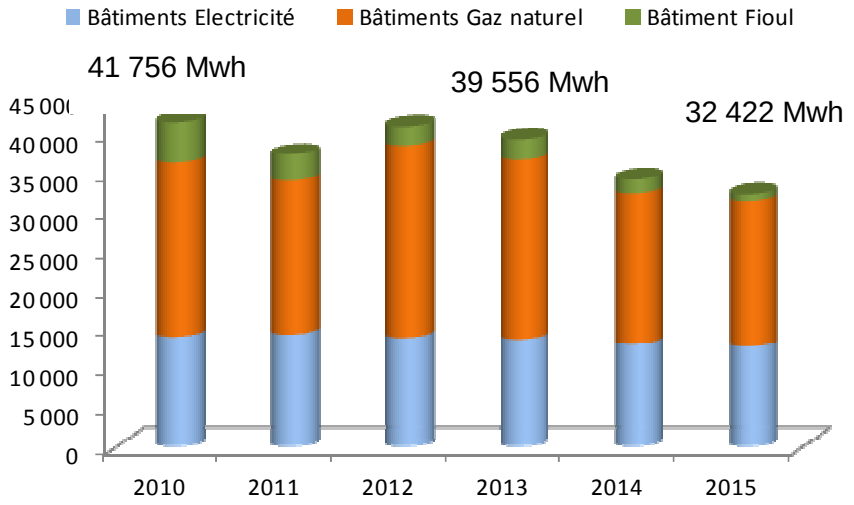

Consommation en Mwh/an

Baisse de près de 20 % de la consommation énergétique des bâtiments communaux depuis 2013, en passant de 39 556 Mwh à 32 422 Mwh.

BEGES d'Avignon: le cas bâtiments communaux

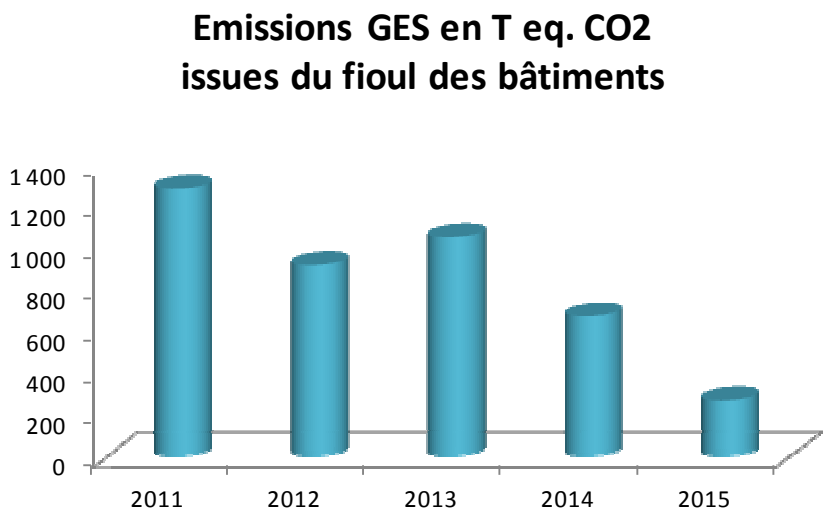

Une réduction de près de 90 % des GES issus de la consommation de fuel par les bâtiments communaux.

Une tendance à – 25 % pour les Gaz à Effet de Serre (GES) issus des bâtiments communaux depuis 2012: 5 664 T CO2e contre 7 667 T CO2e.

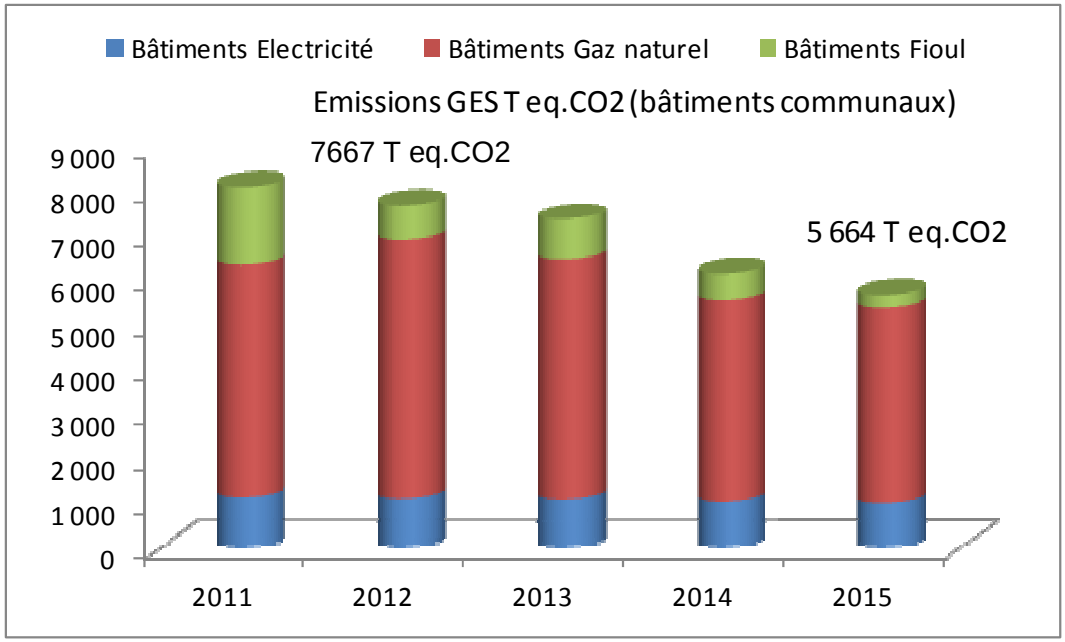

BEGES d'Avignon: la flotte de véhicule interne et bilan global

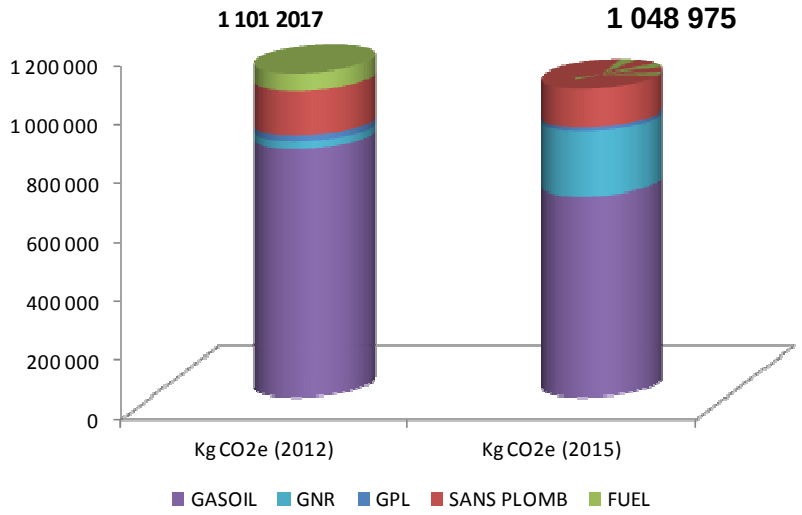

BEGES réglementaire de la ville d'Avignon

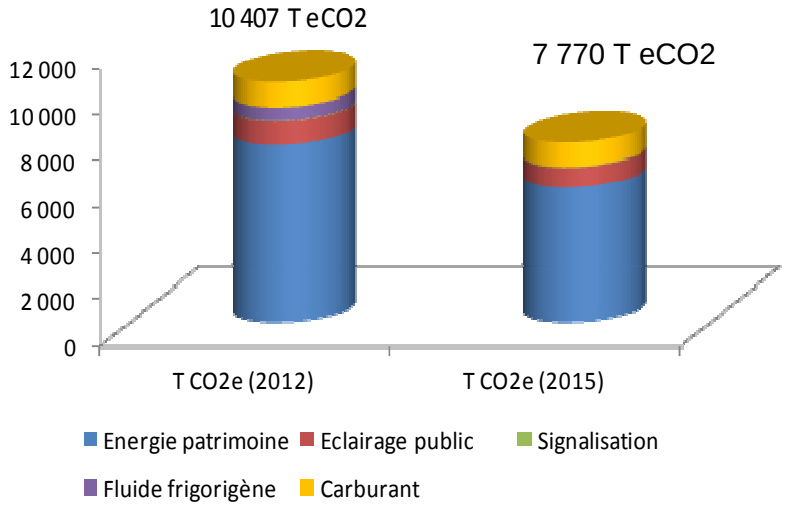

Les émissions GES liées à notre flotte de véhicule restent stables, le spectre énergétique utilisé n'ayant pas été modifié jusqu'à présent.

Le BEGES de la ville montre une tendance à la baisse de 25 % par rapport à 2012, principalement grâce aux actions menées dans les bâtiments communaux et l'absence de recharges frigorigènes effectuées en 2015.

Le prochain axe de travail sera d'engager la transition énergétique de notre flotte, via TEPCV et Villes respirables.

II-PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Biodiversité et Nature en Ville

La ville maintient son ambition de **suppression des herbicides et de promotion de la biodiversité** dans ses parc et jardins.

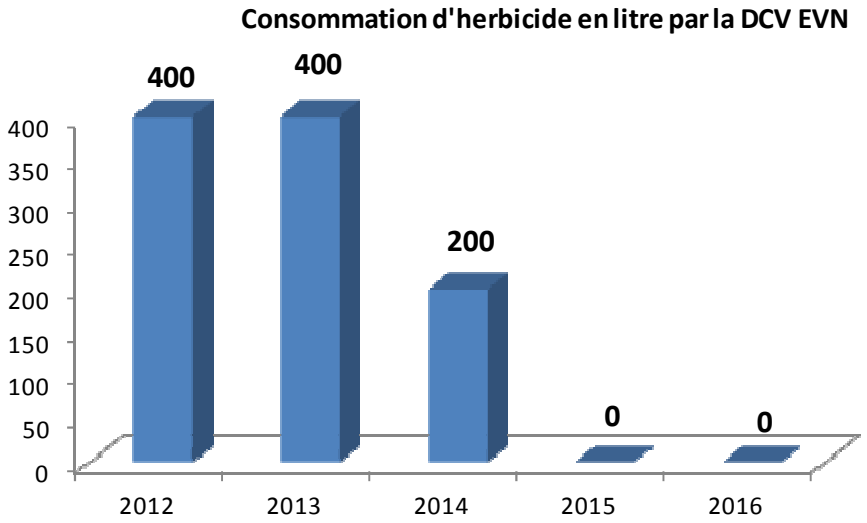

Des prairies fleuries sont installées, notamment le long des remparts sur 6 000 m², opération qui sera reconduite en 2017.

Le chemin des canaux a également conduit à la plantation de 1 700 arbustes et arbres ainsi qu'à l'installation de support de sensibilisation.

Biodiversité et Nature en Ville

La gestion différenciée, la fauche tardive sont systématisées. De même, **tous les projets neufs de massifs sont économes en eau**, avec paillage biodégradable et arrosage goutte a goutte (Pré du Curé, square C Lamouroux, square Abbé Pierre, square Rhin Danube etc…

Le Département de Vaucluse a attribué à la ville d'Avignon le prix spécial de l'arbre lors du concours des villes et villages fleuris de 2016, récompensant nos efforts dans la valorisation de notre patrimoine arboré ou encore dans l'ouverture du spectre végétal lors des replantations (Orme, Micocouliers, Tilleul…)

Plan d'économie d'eau de la ville

La ville poursuit son **plan global de préservation de la ressource en eau**

✓ **Suppression progressive de l'apport d'eau par aspersion** des espaces verts, qui privilégient désormais les jardins secs.

✓ Mise en place d'un guichet unique avec le délégataire.

✓ **Suppression des compteurs inutiles** : De 734 en 2014 à 597 en 2016, soit 137 compteurs en moins.

✓ Suivi fin des 40 sites concentrant 75 % de la consommation de la ville

✓ **Engagement de travaux** pour les principaux sites consommateurs, avec notamment la **mise en circuit fermé des fontaines** situées Place de l'Eglise à Montfavet, Rocher des Doms, Cours Jaurès/Kennedy, Square Perdiguier et Corps Saints.

✓En projet: fontaines du cloitre Saint Louis et place Pasteur.

✓ Les autres fontaines ont été équipées de régulateurs en 2016, permettant de couper l'eau entre minuit et 6 heures du matin.

Plan de préservation de la ressource en eau : bilan 2016.

Evolution par **année budgétaire**
(ie: second semestre année N-1 + premier semestre année N)

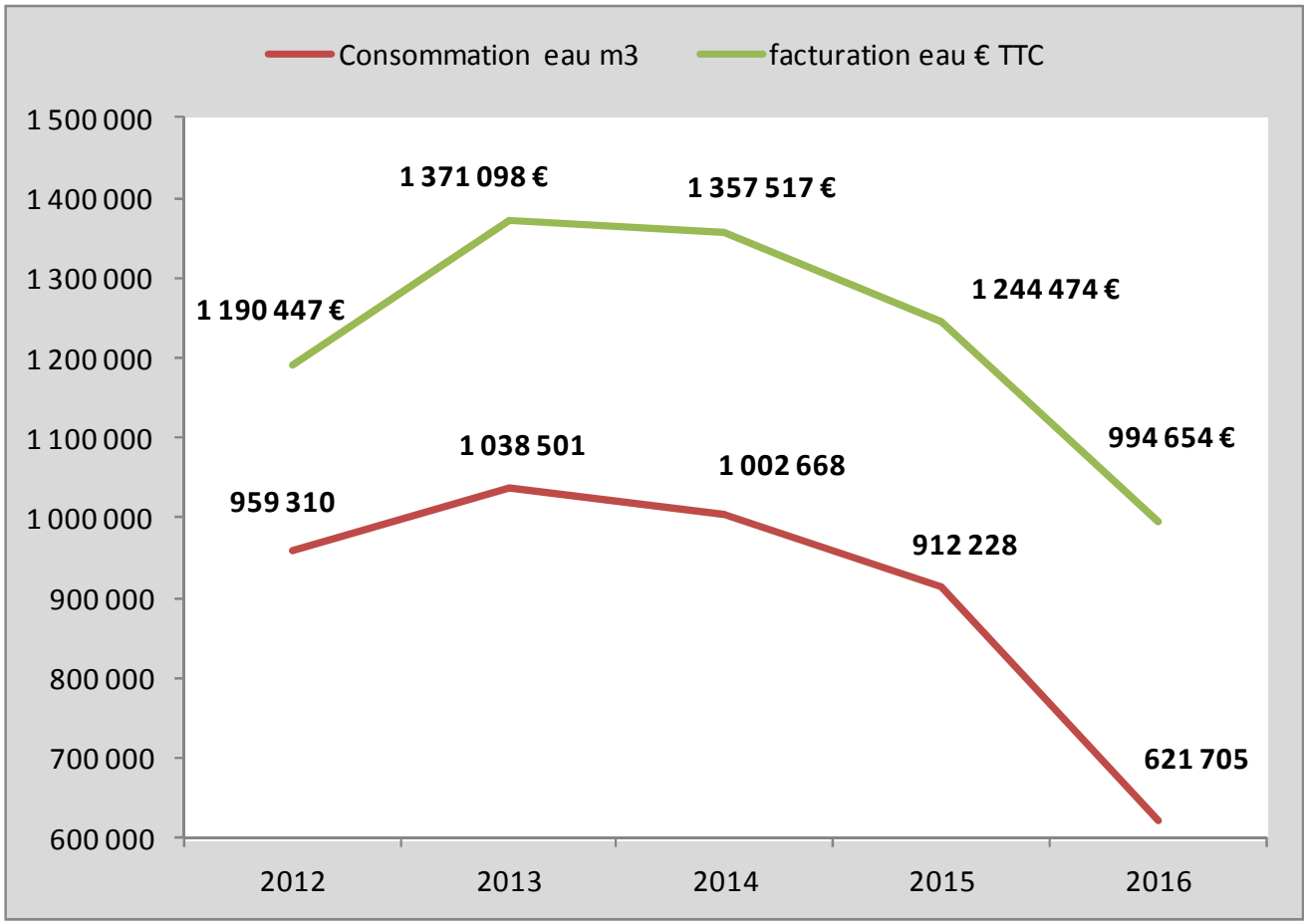

BILAN 2016

❑ Baisse de la facturation d'environ 20 %, **soit près de 250 000 €**.

❑ Baisse de la consommation supérieur à 30 %, soit **près de 300 000 m3.**

III-EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

AVIGNON
avignon.fr

NPRU: une nouvelle ambition pour Avignon

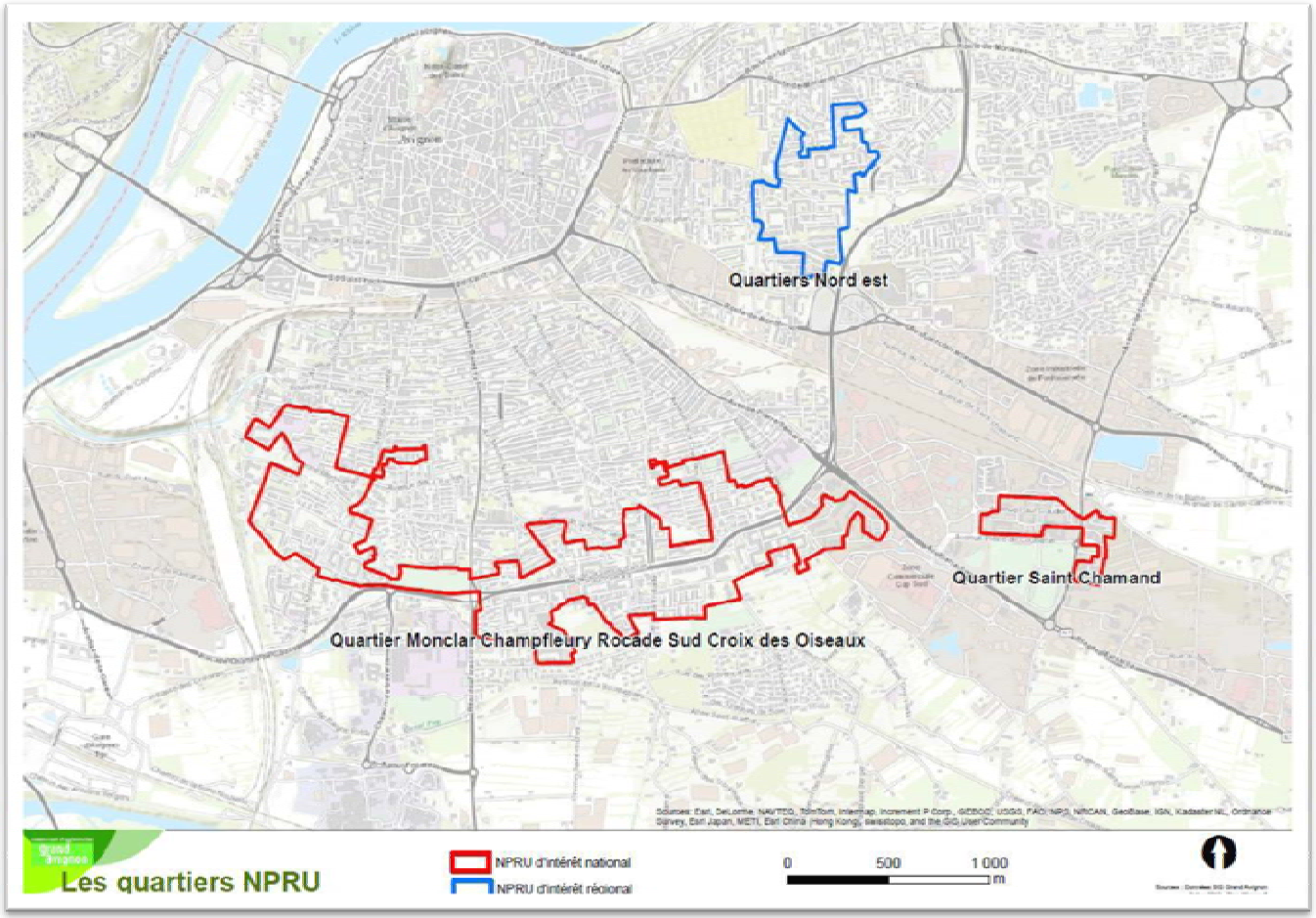

Une ambition de rénovation urbaine pour les quartiers situés dans le périmètre de la politique de la ville.

Objectifs:

Apaiser la Rocade

Restructurer les équipements publics (JL Barrault, Parc des Sports…)

Dé-densifier le logement social

Requalifier des espaces publics

Le 28 septembre 2016, les 18 partenaires associés au projet ont signé le contrat de ville, comprenant le NPRU visant à requalifier les quartiers Sud, Saint Chamand et Nord Est d'ici 2024.

NPRU: une nouvelle ambition pour Avignon

En cohérence le NPRU, la ville finalise actuellement **des audits énergétiques associés à des préconisations de travaux** pour 27 de ses équipements publics, dont 23 écoles, situés pour 20 d'entre eux dans le périmètre NPRU.

Ex. Elémentaire Louis Gros Chauffage Gaz (1955) Ecole standardisée

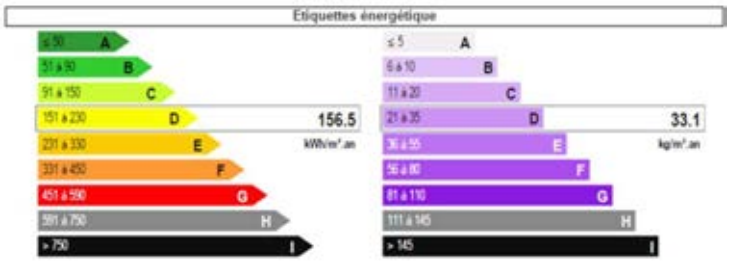

Ex: Elémentaire Saint Ruf (1902)

La ville va désormais se porter candidate à l'AMI de l'ADEME et de la Caisse des Dépôts sur la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités, afin d'étudier la **faisabilité de massifier les travaux de réhabilitation.**

IV-COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Economie Sociale et Solidaire

La ville d'Avignon a signé trois conventions de partenariat en 2016 visant à lutter contre la précarité énergétique sur son territoire.

CIVIGAZ

LE SERVICE CIVIQUE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des volontaires en service civique recrutés par FACE seront chargés :

-De sensibiliser les ménages à la sécurité des installations gaz

- De **participer à la lutte contre la précarité énergétique** en proposant des éco-gestes.

Des artisans labellisés RGE proposeront gratuitement des **Passeports de la Rénovation Energétique accompagnés de 3 scénarios chiffrés de rénovation.**

Plus de 1 000 lampes LED économes en énergie vont être distribuées à des ménages en situation de précarité énergétique

Aménagement durable

Afin de répondre aux besoins de logement de son territoire, la ville d'Avignon et ses partenaires ont engagé le projet d'éco-quartier Joly-Jean en l'inscrivant dans l'ambition de transition énergétique portée par la Municipalité.

La démarche d'éco-quartier repose sur 20 engagement répartis en 4 thématiques

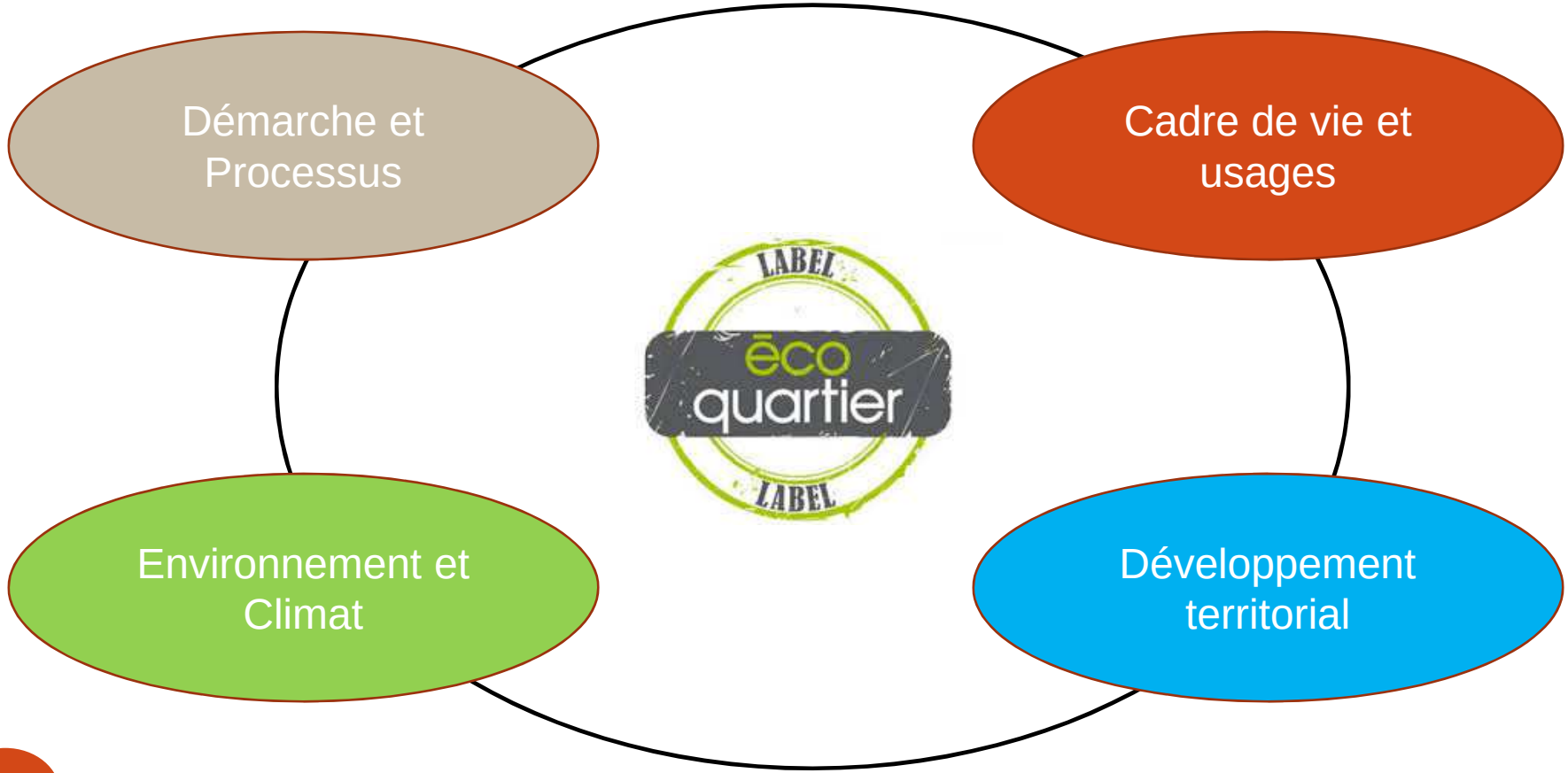

Aménagement durable

La qualité de projet, notamment sur les thématiques biodiversité, mobilité des habitants et gouvernance a été reconnu par la commission nationale des éco-quartiers du Ministère du logement.

ENGAGÉ
DANS LA LABELLISATION
ÉCOQUARTIER

Jolyjean est labellisé « engagé éco quartier » depuis le 8 décembre 2016.

Le label « éco-quartier » interviendra dans plusieurs années, après la réalisation conséquente du projet

Plan propreté

La Ville poursuit sa politique d'enfouissement des conteneurs avec 7 sites supplémentaires installés en 2016, totalisant 25 colonnes.

Les premiers résultats indiquent **une amélioration de la collecte de verre, avec une augmentation constatée de 10 % depuis 2014.**

Outre les actions de communication régulières, 10 « gloutons » sont en service depuis l'été 2016 afin d'améliorer la propreté de la voirie. 10 autres seront acquis chaque année d'ici 2020

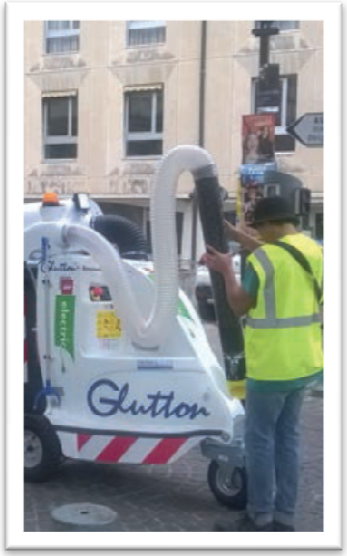

V- MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Le retour en régie de la cantine avait notamment pour objectifs de renforcer l'approvisionnement local et la lutte contre le gaspillage alimentaire

Les produits locaux – le BIO

Le recours a la plateforme « AGRILOCAL 84» permet d'accéder à des fournisseurs locaux pour des fruits et légumes (raisin, fraises, melon, abricot, cerise, navette provençale)

Le BIO… c'est 100 % de nos céréales, 2 services d'agneau, certaines volailles, certains ovoproduits, tous les services de pommes, plusieurs laitages… **20 % en moyenne chaque mois.**

Ouverture d'une nomenclature spécifique pour les « *produits laitiers fermiers* » et pour « *l'épicerie artisanale* » chez Agrilocal permettant de présenter des produits qui ne sont pas dans les marchés principaux.

Une recherche permanente de référencement de producteurs vauclusiens ou de proximité par le Directeur, la Diététicienne et le chef de Production

BILAN 2016: INDICATEURS LOCAL – BIO - LABELS

MOIS DE :	nombre de repas en 4 composantes	nombre de repas en 5 composantes	nombre total de composantes	nombre de composantes locales	% de composantes locales	nombre de composantes bio	% de composantes bio	nombre de composantes labellisées	% de composantes labellisées
septembre	9	8	76	12	16%	18	24%	9	12%
octobre	8	4	52	6	12%	5	10%	5	10%
novembre	5	12	80	16	20%	21	26%	5	6%
décembre	5	6	50	9	18%	10	20%	3	6%
janvier	8	8	72	19	26%	14	19%	4	6%
février	5	3	35	9	26%	9	26%	0	0%
mars	6	10	74	16	22%	16	22%	8	11%
avril	5	5	45	7	16%	9	20%	3	7%
moyenne periode	51	56	484	94	19%	102	21%	37	8%

En moyenne, la part locale représente 19 % des composantes d'un repas et la part BIO 21 %.

- **Depuis Janvier 2016, la ville d'Avignon a mis en place son plan de lutte contre le gaspillage alimentaire :**

s'articulant selon **3 axes :**

La sensibilisation de tous les acteurs par le lancement d'un challenge « anti-gaspi »

L'étude du gaspillage sur l'ensemble des 36 restaurants scolaires pour mieux comprendre ses causes et ainsi mettre en . place …

La lutte contre le gaspillage alimentaire à l'aide d'actions simples et concrètes visant à réduire le volume de nos poubelles

MISSION : Zéro Gaspi sur Avignon ! a permis

- De former **37 responsables de cantines** et de sensibiliser près de **3700 de jeunes convives**

- De comprendre l'origine et les causes du gaspillages afin de mieux l'anticiper et le réduire

- De mettre en place une **dizaine de plans d'actions**, visant à réduire le volume des poubelles et garantir des estomacs bien remplis !

- En une année de **réduire son gaspillage de 34 %** *(de 17,6% de gaspillage sur 2015-2016 à 11,4 % en 2016)*Avec une fourchette de gaspillage évoluant de **7 à 255g par convive et par repas; soit une moyenne de 82 g/enfants contre une moyenne nationale de 167 g.**

- Sur 5 semaines, **de sauver** des poubelles près de **2100 denrées**, reproposées au gouter. *(soit 161 kg)*

Tri interne des déchets

Depuis 2013, la ville d'Avignon est soumise à la Redevance Spéciale, calculée selon le volume des déchets générés par son activité. Son principe de calcul est simple :

AU PLUS ON PRODUIT DE DECHETS, AU MOINS ON TRIE, AU PLUS ON PAIE

Un plan d'action a donc été engagé en 2016 autour de deux axes:

Optimiser le nombre de bacs sur chacun de nos sites.
Renforcer la politique de tri interne de déchets, et plus particulièrement du papier/carton.

D'ores et déjà, nous sommes sur une tendance à **une réduction de 95 000 € du montant de la Redevance Spéciale** par rapport à la situation de fin 2015.

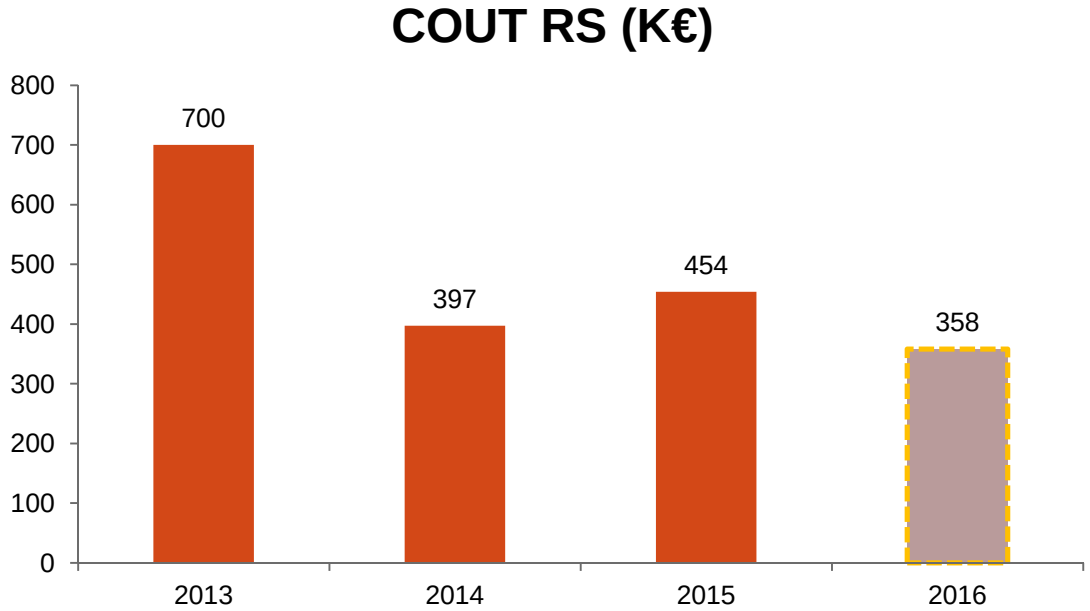

Principaux indicateurs

Indicateurs	Données 2016	Tendance
Nombre dispositif alerte « vigilance pollution »	16	=
Taux de Véhicules propres VA	7 %	=
Dépenses énergétiques VA	4 905 K€ (2015)	- 7 % p/r 2014
BEGES réglementaire	7 770 T eq.CO2	- 25 % p/r à 2012
M3 d'eau consommés par la ville	621 705 m3	- 30 % p/r à 2015
Taux de bio et local dans les cantines scolaires	21 % et 19 %	Objectif réglementaire atteint
Gaspillage alimentaire : g / enfant	82 g en moyenne	- 34 % p/r aux données précédentes
Montant redevance spéciale	358 K€	- 95 K€ p/r à 2015